



Conseil économique et social

Distr. générale
25 février 2016

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-douzième session

Bangkok, 15-19 mai 2016

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales: commerce et investissement

Rapport du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur sa onzième session**

Résumé

La onzième session du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie s'est tenue à New Delhi (Inde) le 18 décembre 2015. Le Conseil a approuvé le programme de travail proposé pour le Centre pour 2016, conformément aux recommandations formulées par le Comité technique à sa onzième session, tenue à New Delhi les 17 et 18 décembre 2015. Le Conseil a par ailleurs recommandé au Centre d'examiner les requêtes particulières des pays membres participants souhaitant obtenir une aide dans les domaines identifiés et consignés dans les rapports des réunions. Il a salué la qualité et l'ampleur du travail accompli par le Centre, qui avait bénéficié à plus de 20 pays au cours de la période considérée. Le Conseil a en outre noté que le Centre, dont les ressources sont limitées, devait ces réussites à la coopération et à l'appui des institutions nationales partenaires.

Conformément à la résolution 71/1 de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) relative à la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission en vue de l'adapter aux évolutions du programme de développement pour l'après-2015, le Conseil a examiné le projet de statuts du Centre et a approuvé la fusion du Comité technique avec le Conseil d'administration à partir de 2016. Il a proposé de soumettre le projet de statuts révisés du Centre à l'approbation de la Commission à sa soixante-douzième session, qui se tiendra en 2016.

Le Conseil a conseillé au Centre de structurer son programme de travail de manière à contribuer à atteindre les objectifs de développement durable les plus pertinents du point de vue de son mandat et de ses activités en cours, plus particulièrement dans les domaines de l'innovation technologique, des énergies durables et renouvelables et des technologies agricoles et de transformation alimentaire écologiques et durables. Dans ce contexte, le Conseil a recommandé au Centre d'insuffler une nouvelle dynamique à son mécanisme régional de facilitation des technologies, conformément à la recommandation du Conseil adoptée auparavant dans le cadre du programme de développement durable. Le Conseil a également conseillé au Centre de renforcer les capacités des pays membres en matière de technologies permettant de s'adapter aux changements climatiques et d'atténuer leurs effets, ainsi que dans le domaine des jeunes entreprises et de

* E/ESCAP/72/L.1

** La soumission tardive du présent document est due au fait que les états financiers et les informations relatives aux contributions en espèces n'ont été disponibles qu'après la date limite fixée pour leur présentation.

l'entrepreneuriat axés sur l'innovation dans les domaines nouveaux et naissants des technologies, notamment les technologies de l'information et de la communication.

Prenant note des ressources administratives, financières et humaines dont dispose actuellement le Centre, le Conseil a de nouveau engagé les pays membres à porter leur contribution annuelle à 30 000 dollars pour les pays en développement et à 7 000 dollars pour les pays les moins avancés, conformément à sa recommandation de 2009. Il a conseillé au Centre de permettre la participation de plus nombreux pays membres aux nouveaux projets et aux futures activités, afin que les bénéfices découlant son programme de travail incitent davantage de pays à fournir un appui institutionnel.

Le Conseil a exprimé ses remerciements à l'Inde, en tant que pays hôte, pour son appui indéfectible au Centre. Il a également témoigné sa reconnaissance aux autres pays membres pour leurs contributions volontaires annuelles et au secrétariat pour son soutien.

La Commission souhaitera peut-être examiner les recommandations du Conseil et donner au secrétariat des orientations quant aux activités futures du Centre.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention	3
II. Compte rendu des travaux	3
A. Rapport sur les activités du Centre entre décembre 2014 et novembre 2015	3
B. Rapport du Comité technique sur sa onzième session	7
C. Projets futurs et programme de travail proposé pour 2016 et mobilisation des ressources	8
D. Questions administratives et financières	10
E. Résolution 71/1 de la Commission relative à la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission en vue de l'adapter aux évolutions du programme de développement pour l'après-2015 et projet de statuts révisés du Centre	10
F. Date et lieu de la douzième session du Conseil d'administration	11
G. Questions diverses	11
H. Adoption du rapport	11
III. Organisation de la session	11
A. Ouverture	11
B. Participation	13
C. Élection du Bureau	13
D. Adoption de l'ordre du jour	14
 Annexes	
I. Liste des documents	15
II. État financier du Centre pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015	16
III. État financier du Centre pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015 par élément de projet	17
IV. Contributions en espèces versées au Centre pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015	18

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

1. Le Conseil d'administration a présenté les suggestions et recommandations suivantes, qui appellent une décision de la Commission:

a) **Modification des statuts du Centre:** Conformément à la résolution 71/1 de la CESAP relative à la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission en vue de l'adapter aux évolutions du programme de développement pour l'après-2015, le Conseil a examiné et approuvé le projet de statuts du Centre et la fusion du Comité technique avec le Conseil d'administration à partir de 2016. Le Conseil a proposé de soumettre le projet de statuts révisés du Centre à l'approbation de la Commission à sa soixante-douzième session, qui se tiendra en 2016.

b) **Renforcement de l'appui institutionnel:** Compte tenu de l'augmentation des coûts de fonctionnement, le Conseil a encouragé les États membres à verser régulièrement leurs contributions volontaires annuelles et à accroître leurs contributions au Centre, conformément à la recommandation précédemment formulée par le Conseil de les porter à 30 000 dollars pour les pays en développement et à 7 000 dollars pour les pays les moins avancés. Le Conseil a souligné qu'il était important que le Centre bénéficie d'un appui institutionnel accru, afin qu'il soit mieux à même d'aider les pays membres à intensifier la coopération régionale et à renforcer leurs capacités en vue de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris adopté à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

c) **Ressources destinées aux projets de coopération technique et activités conjointes:** Le Conseil a invité les pays membres plus en pointe sur les plans technologique et économique à jouer un rôle moteur dans certains domaines du programme de travail du Centre en contribuant à accroître les ressources et les actions qui permettent au Centre de mener des activités dans les pays membres. Le Conseil a recommandé au Centre de mettre sur pied des projets de coopération technique qui assurent la cohérence de ses trois domaines stratégiques. En vue d'accroître le financement des projets et de mettre en place des activités conjointes avec les pays membres, le Conseil a prié le secrétariat et le Centre d'élaborer un cadre organisationnel et institutionnel visant à faciliter les contributions.

II. Compte rendu des travaux

A. Rapport sur les activités du Centre entre décembre 2014 et novembre 2015

2. Le Conseil d'administration était saisi des documents suivants: a) le rapport sur les activités du Centre au cours de la période allant de décembre 2014 à novembre 2015 (TID/APCTT/TC(11)/1); b) le rapport sur la situation financière (TID/APCTT/TC(11)/4); et c) le rapport du Comité technique sur sa onzième session (TID/APCTT/GC/(11)/5).

3. Présentant un aperçu des activités du Centre au cours de la période considérée, l'Administrateur chargé du Centre a indiqué que celui-ci avait continué d'aider les États membres à renforcer leurs capacités technologiques par la mise en œuvre d'une série de programmes et d'activités dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, du transfert de technologie et de la veille technologique, ainsi que le prévoyait le plan stratégique du Centre établi en 2012. Il a fait savoir que le Centre avait mené

des programmes de renforcement des capacités dans 12 États membres (Bangladesh, Bhoutan, Inde, Indonésie, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, Sri Lanka et Thaïlande), en étroite collaboration avec 22 institutions partenaires. Ces activités avaient porté sur un certain nombre de thématiques, telles que la promotion des systèmes nationaux d'innovation; l'élaboration de lignes directrices sur les stratégies et initiatives nationales en matière de science, de technologie et d'innovation pour les pays les moins avancés; la promotion de systèmes d'innovation dans le domaine des technologies nouvelles et naissantes; la promotion des technologies agricoles durables et l'amélioration des liens avec les marchés; le renforcement des capacités de transfert de technologie dans les pays membres; et les services de veille technologique mettant en œuvre des études normatives et analytiques, la diffusion d'informations technologiques, le réseautage et le partage d'expériences relatives à la gestion des technologies. L'Administrateur s'est félicité que le Centre ait pu mener toutes ces activités dans les pays membres en coopération avec les institutions partenaires et avec leur appui. Il a également fourni des précisions sur certains programmes et activités, présentés succinctement ci-après, et dont il est fait état dans le rapport sur les activités du Centre au cours de la période allant de décembre 2014 à novembre 2015.

4. Au titre du programme de travail sur la science, la technologie et l'innovation, le Centre avait aidé les pays en organisant des activités de renforcement des capacités à l'intention des décideurs politiques, des industries, des universités, des institutions de recherche et développement et d'autres acteurs concernés dans des domaines tels que le renforcement des systèmes nationaux d'innovation; l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes stratégiques; la gestion de pépinières d'entreprises technologiques; la promotion de l'esprit d'entreprise axé sur la technologie; et le renforcement et la planification de systèmes d'innovation dans le domaine des technologies naissantes. Les activités ci-après avaient compté parmi les plus marquantes du programme: le renforcement et la planification des systèmes d'innovation dans le domaine des technologies naissantes à Sri Lanka; le renforcement des capacités des parties prenantes aux fins du développement de l'esprit d'entreprise et de la commercialisation dans le domaine des technologies en République islamique d'Iran; l'analyse des systèmes d'innovation et l'élaboration de stratégies en République démocratique populaire lao; et la mise en commun d'expériences et de bonnes pratiques entre les institutions nationales qui étudient les politiques menées par les pays en matière de science, de technologie et d'innovation, évaluent les systèmes nationaux d'innovation et fournissent des conseils sur les stratégies en matière de science, de technologie et d'innovation dans le cadre des objectifs de développement nationaux, aidant ainsi les responsables politiques à fonder leurs décisions sur des faits.

5. Le Centre avait continué de faciliter le transfert de technologie au moyen d'un portail en ligne prévu à cet effet (www.techmonitor.net) et en diffusant des informations sur plus d'un millier de partenariats commerciaux et technologiques dans toute la région. Il s'était efforcé d'intégrer sur son site Web différents outils et bases de données individuels se présentant sous forme électronique et se rapportant aux technologies, afin d'offrir sur une seule et même plateforme tous les services d'appui au transfert de technologie disponibles. En outre, le Centre avait mis en place un programme de renforcement des capacités en matière de transfert de technologie pour les petites et moyennes entreprises dans le secteur indien de la fabrication.

6. Dans le cadre du Réseau de coopération Asie-Pacifique pour les énergies renouvelables, le Centre avait aidé à renforcer la capacité des États membres participants de mettre en œuvre des projets relatifs aux technologies d'exploitation des énergies renouvelables par le biais de la formation, de la coopération et de la promotion de partenariats entre les institutions de recherche et développement, les universités, les industries et d'autres acteurs intéressés. Parmi les activités notables menées dans la région au cours de cette période figuraient l'évaluation et la planification des sources d'énergie renouvelable aux Philippines, l'évaluation des ressources énergétiques issues de la biomasse en Thaïlande et l'élaboration de politiques en matière d'énergies renouvelables en Inde. Ces activités avaient bénéficié à plusieurs pays (dont certains hors de la région), parmi lesquels l'Afghanistan, l'Australie, le Brunéi Darussalam, le Cambodge, la Chine, la France, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Jordanie, le Liban, la Malaisie, le Maroc, la Mauritanie, le Népal, la Nouvelle-Zélande, Oman, le Pakistan, les Philippines, la République démocratique populaire lao, la République islamique d'Iran, le Soudan, Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam.

7. En juin 2015, le Centre avait mis en œuvre avec succès le volet Asie du Sud du projet financé par l'Union européenne intitulé « Réseau pour le transfert des connaissances sur les technologies agricoles durables et l'amélioration des liens avec les marchés en Asie du Sud et du Sud-Est ». Dans le cadre de ce projet, le Centre avait formé plus de 700 participants, dont des représentants d'instituts de recherche agricole et de fédérations d'agriculteurs, des professionnels du secteur agroalimentaire, des responsables publics, des décideurs politiques, ainsi que des agents de vulgarisation agricole de six pays d'Asie du Sud, à savoir l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, le Népal et le Pakistan. Le Centre avait aidé le Bhoutan à créer la première installation locale de production d'agents de lutte biologique. Il avait également aidé une fédération d'agriculteurs du sud de l'Inde à exporter des bananes en Chine, en Malaisie et en République islamique d'Iran grâce à un programme de renforcement des capacités en matière de traçabilité électronique destiné à faciliter le commerce de produits agricoles. Pendant la phase de mise en œuvre du projet, le Centre avait organisé 21 activités de renforcement des capacités dans six pays de l'Asie du Sud.

8. Le Centre avait engagé la mise en œuvre d'un projet intitulé « Programme de développement économique et social intégré en milieu rural destiné à améliorer les moyens de subsistance dans la zone aride du Myanmar » en partenariat avec le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable et le Centre pour la mécanisation agricole durable. Ce projet, financé à l'aide du Fonds d'affectation spéciale « Modes de subsistance et sécurité alimentaire », visait à contribuer au développement socioéconomique intégré de la région aride du Myanmar dans l'optique d'un développement inclusif et durable, en portant une attention particulière à l'amélioration des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire. Le Centre œuvrait au renforcement de la capacité des principaux acteurs concernés d'assurer le transfert de technologies améliorées et d'écotechnologies aux petites et moyennes entreprises en vue d'améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de la population vivant dans la zone aride. Les activités du projet comprenaient un ensemble de travaux analytiques et de séances de renforcement des capacités, ainsi que l'élaboration d'études de cas, de documents de politique générale et de notes d'orientation.

9. Le Centre avait continué d'offrir ses services de veille technologique aux acteurs concernés dans les États membres par l'intermédiaire de ses publications électroniques (www.techmonitor.net), notamment sa publication phare *Asia-Pacific Tech Monitor* et la collection *Value Added Technology Information Service (VATIS) Updates* portant sur les biotechnologies, l'industrie alimentaire, les énergies nouvelles et renouvelables (auparavant appelées « non classiques »), la protection de la couche d'ozone et la gestion des déchets. Au cours de la période considérée, le Centre avait publié quatre numéros en ligne de l'*Asia-Pacific Tech Monitor* (www.techmonitor.net), comportant 18 articles sur plusieurs thèmes revêtant une importance particulière pour la région. Ces articles avaient été écrits par 33 experts ou auteurs de 16 pays, à savoir le Bangladesh, la Belgique, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, les Fidji, la Grèce, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, les Pays-Bas, les Philippines, la Slovénie, Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam. De plus, le Centre avait fait paraître 22 numéros en ligne dans la collection *VATIS Updates*. Ces périodiques avaient permis de diffuser des informations sur les dernières innovations technologiques, les faits nouveaux relatifs aux politiques et marchés liés aux technologies, ainsi que les publications et événements récents.

10. Dans le cadre de ses activités de veille technologique, le Centre avait réalisé des études normatives et analytiques d'intérêt régional, y compris un rapport conjoint sur les stratégies en matière de science, de technologie et d'innovation destinées à réduire la pauvreté en République démocratique populaire lao, élaboré en partenariat avec l'Institut des politiques scientifiques et technologiques de la République de Corée; et une étude de cas sur les politiques/institutions/processus à l'appui des chaînes de valeur pour le développement de semences de protéagineux, de légumineuses et d'oléagineux au Myanmar.

11. Le Centre, au moyen de ses programmes et activités, avait renforcé les capacités en matière de science, de technologie et d'innovation des décideurs politiques et d'autres acteurs concernés de plusieurs des pays les moins développés de la région Asie-Pacifique, dont l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, le Myanmar, le Népal et la République démocratique populaire lao.

12. Au cours de la période considérée, le Centre avait participé et sensiblement contribué à plusieurs programmes et activités de la CESAP dans divers domaines, tels que l'utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation pour parvenir à un développement durable; l'étude thématique de la soixante-douzième session de la Commission intitulée « Science, technologie et innovation pour le développement durable »; et le projet au titre du Compte de l'ONU pour le développement visant à mettre la coopération Sud-Sud au service des politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation dans la région Asie-Pacifique, mené en collaboration avec la Division du commerce et de l'investissement de la CESAP.

13. Au cours de la période considérée, le Centre avait également travaillé, par divers canaux, avec d'autres organismes des Nations Unies en Inde dans différents domaines intéressant son programme de travail, dont la réduction des risques de catastrophe, les objectifs du Millénaire pour le développement, la sensibilisation et la communication interinstitutions.

14. Le Centre avait poursuivi le développement de sa stratégie numérique en continuant d'améliorer son site Web qui avait fait l'objet, en 2015, d'un travail de consolidation et d'actualisation. Le Centre s'était employé à intégrer

tous les sites Web liés à différents projets et créer un guichet unique pour tous les supports d'information et de connaissance, à mettre en valeur l'identité institutionnelle en la regroupant sous une même bannière et à faciliter l'accès aux contenus en ligne, améliorant ainsi l'image et la visibilité du Centre.

15. Le Centre comptait actuellement un administrateur et sept agents des services généraux employés à temps plein. M. Michael Williamson ayant été muté au Cabinet de la Secrétaire exécutive à Bangkok, le processus de recrutement d'un nouveau directeur du Centre avait été engagé. En attendant, le Centre était dirigé par M. Nagesh Kumar, Directeur du Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest. Quatre des agents des services généraux du Centre travaillaient également pour le Bureau sous-régional de la CESAP, qui partageait des locaux avec le Centre. Parmi les postes des services généraux, celui d'assistant n'avait pas été pourvu en raison de ressources financières limitées. La disponibilité de ressources financières accrues était indispensable pour doter le Centre du personnel nécessaire pour lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région, ainsi que de contribuer à lutter contre les changements climatiques en s'employant à renforcer les capacités des États membres en matière de science, de technologie et d'innovation. Au cours de la période considérée, le personnel du Centre avait amélioré ses compétences et ses capacités dans différents domaines dans le cadre du programme de perfectionnement du personnel de la CESAP.

16. Conformément aux grands objectifs de l'ONU visant à réduire les effets de ses activités sur l'environnement, le Centre avait engagé une initiative pour mesurer ses émissions de gaz à effet de serre. En collaboration avec son organisation hôte, le Département de la recherche scientifique et industrielle du Ministère indien des sciences et des technologies, le Centre avait conduit une étude de faisabilité en vue d'installer dans ses locaux un système photovoltaïque de production d'énergie renouvelable. Une société spécialisée dans l'énergie solaire avait réalisé une étude de l'espace disponible sur le toit du Centre et conclu qu'il était possible d'installer un système de production d'énergie solaire d'une puissance de 20 à 30 kilowatts. Cette proposition était examinée avec la plus grande attention. S'il venait à être mis en œuvre, ce système permettrait une réduction des émissions du Centre pouvant atteindre 45 tonnes par an et une diminution des dépenses d'électricité pouvant aller jusqu'à 6 000 dollars par an. Enfin, en vue de réduire les émissions liées aux trajets aériens, le Centre avait installé dans ses bureaux un système de vidéoconférence lui permettant de participer à distance, dans la mesure du possible, à des événements internationaux ainsi qu'à des réunions et des formations organisées par la CESAP.

17. Le Conseil a félicité le Centre des nombreuses activités de renforcement des capacités mises en œuvre au cours de la période considérée et a recommandé que soit élaborée une stratégie novatrice et réaliste permettant aux activités et projets envisagés d'aboutir à de meilleurs résultats.

B. Rapport du Comité technique sur sa onzième session

(Point 4 de l'ordre du jour)

18. Le Conseil d'administration était saisi du rapport du Comité technique sur sa onzième session (TID/APCTT/TC(11)/5).

19. Le Conseil a approuvé le rapport du Comité technique sur sa onzième session.

C. Projets futurs et programme de travail proposé pour 2016 et mobilisation des ressources

(Point 5 de l'ordre du jour)

20. Le Conseil d'administration a souligné que les programmes et projets du Centre, en particulier ceux qui portent sur le renforcement des capacités dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation, devaient aller de l'élaboration de stratégies à leur mise en œuvre, amenant ainsi les acteurs des pays cibles à participer à toute une série d'activités. Cette approche pourrait permettre aux États membres de mobiliser des ressources et de s'impliquer davantage. Le Conseil a noté que les pays de la région Asie-Pacifique pouvaient jouer un rôle moteur en mettant au point des mécanismes de mise en œuvre visant spécifiquement certaines problématiques régionales. Selon le Conseil, le Centre pourrait assumer un rôle de chef de file dans l'élaboration d'un cadre stratégique en matière de science, de technologie et d'innovation dans l'optique du programme de développement pour l'après-2015 dans la région Asie-Pacifique.

21. Les nouveaux projets/programmes à financer ci-après, proposés par le Comité technique à sa onzième session, ont reçu l'approbation du Conseil:

a) Analyse des systèmes nationaux d'innovation et élaboration de stratégies en matière de science, de technologie et d'innovation en vue d'atteindre les objectifs nationaux et les objectifs de développement durable;

b) Activités régionales et nationales de renforcement des capacités dans le domaine des technologies nouvelles et naissantes;

c) Activités de renforcement des capacités dans le domaine des énergies renouvelables dans les États membres;

d) Développement, transfert, distribution et diffusion d'écotechnologies en vue de renforcer les moyens de mise en œuvre des objectifs de développement durable;

e) Établissement et institutionnalisation d'un réseau permettant de favoriser le développement d'entreprises engagées dans l'innovation technologique au niveau local dans les zones rurales des pays de l'Asie du Sud;

f) Promotion de l'accès aux technologies propres, du développement de pépinières d'entreprise et de dispositifs d'appui aux entreprises dans les pays de l'Asie du Sud;

g) Mise en place de plateformes d'échange de gouvernement à gouvernement et de relation d'entreprise à entreprise en ligne en Asie du Sud et du Sud-Est pour faciliter le commerce de produits agricoles et le transfert de technologie entre les pays de la région.

22. En outre, les États membres ont proposé que le Centre mette en œuvre les programmes et activités ci-après:

a) Le représentant des Philippines a suggéré que des programmes semblables au projet financé à l'aide du Fonds d'affectation spéciale « Modes de subsistance et sécurité alimentaire » soient mis en œuvre par le Centre dans d'autres pays, tels que les Philippines, étant donné la nécessité toujours croissante d'améliorer les moyens de subsistance en milieu rural et d'accroître la capacité de créer des revenus des petits exploitants et des paysans cultivant des terres à rendement marginal;

b) Le représentant de la République islamique d'Iran a suggéré que le Centre entreprenne des activités pertinentes pour son pays, portant

notamment sur les stratégies d'exploitation des opportunités technologiques, les technologies de pointe dans le secteur pharmaceutique et les réunions d'experts en énergies renouvelables (micro algues, cellules photovoltaïques et piles à combustible). Il a en outre demandé au Centre de suivre la recommandation formulée lors de l'atelier sur le développement des entreprises technologiques récemment organisé à Téhéran, à savoir organiser un atelier similaire en Thaïlande en 2016. Il a proposé que les activités du Centre dans ce pays soient menées en coopération avec le Centre régional des sciences et de transfert de technologie de l'Association des États riverains de l'océan Indien;

c) Le représentant de la Malaisie a demandé au Centre d'apporter son aide dans le domaine de la commercialisation des innovations technologiques et du renforcement des capacités des principaux acteurs concernés dans les pays ayant besoin de compétences particulières en matière de transfert de technologie;

d) Le représentant de la Chine a proposé l'organisation d'activités conjointes avec le Centre dans les domaines de la commercialisation et des plateformes de diffusion des technologies et du marché de la technologie. Il a ajouté que le Centre pourrait intégrer les innovations du secteur des technologies de l'information dans son programme relatif aux systèmes d'innovation dans le domaine des technologies nouvelles et naissantes. Il a indiqué que le Centre devrait porter une attention particulière aux technologies permettant de s'adapter aux changements climatiques et d'atténuer leurs effets, pour donner suite à l'accord conclu à la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Paris en 2015. Le rôle du Centre en matière de science, de technologie et d'innovation devrait également être souligné lors de la réunion du Comité de la CESAP sur la science, la technologie et l'innovation qui se tiendrait en 2016;

e) Le représentant de l'Inde a suggéré que le Centre prenne des mesures pour faciliter et promouvoir la coopération régionale dans le domaine du développement, de la diffusion et de l'utilisation des technologies solaires dans le cadre de l'Alliance internationale pour l'énergie solaire dont la création a été annoncée à la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;

f) Le représentant du Viet Nam a proposé de mener des activités conjointes avec le Centre dans les domaines de la technologie, notamment en matière d'entrepreneuriat et de commercialisation; de l'examen et de l'évaluation des technologies; ainsi que de l'innovation et du transfert de technologie, en vue d'aider les petites et moyennes entreprises;

g) Le représentant du Pakistan a signalé que les sites Web du Centre devraient être régulièrement actualisés et que les coordinateurs pourraient être informés suffisamment à l'avance des futurs programmes, activités et événements organisés dans les différents pays afin que les ministères concernés et les organisations partenaires puissent activement contribuer à leur réussite. Il a également suggéré que les informations relatives au programme annuel et au calendrier des activités à venir soient communiquées à l'avance.

h) Le représentant des Fidji a sollicité l'aide du Centre dans le domaine des énergies renouvelables et des technologies relatives aux changements climatiques, ainsi que pour l'examen de l'enseignement technique dans le pays, en vue de renforcer ses systèmes nationaux d'innovation. Cette aide pourrait notamment prendre la forme d'une

assistance technique et de formations à l'intention des parties prenantes concernées.

D. Questions administratives et financières

(Point 6 de l'ordre du jour)

23. Le Conseil d'administration a pris note de la situation administrative et financière du Centre, en particulier de l'état actuel de ses ressources financières et humaines.

a) Le représentant du Pakistan a demandé des précisions quant au nouveau rôle du Conseil à partir de 2016 s'agissant des questions relatives au programme de coopération technique du Centre. Il a proposé que le Centre informe les coordinateurs nationaux de ses activités annuelles et les invite à faire des propositions quant aux futures activités à mener conjointement avec le Centre. Ces propositions pourraient être présentées à la réunion du Conseil, pour veiller à ce que celui-ci examine les demandes de tous les pays membres du Centre;

b) Le représentant de l'Inde a proposé que les problèmes techniques et les avis des États membres soient communiqués au Centre suffisamment à l'avance pour qu'ils soient inscrits à l'ordre du jour de la réunion suivante du Conseil;

c) Le représentant de la République islamique d'Iran a suggéré que les coordinateurs du Centre dans les États membres fassent partie des relais de communication sur les activités du Conseil;

d) Le représentant des Philippines a noté que les contributions des pays membres pouvaient être versées selon des modalités différentes. Dans le cas des Philippines, la contribution était versée par le Ministère philippin des affaires étrangères. Il a donc suggéré que le Centre tienne ses coordinateurs nationaux informés des demandes faites par la CESAP par les voies officielles;

e) Le représentant de la Malaisie a fait remarquer que les coordinateurs du Centre dans les États membres pourraient s'assurer auprès de leurs organismes publics respectifs du bon versement des contributions annuelles au Centre en temps voulu. Il a noté que les demandes de contributions annuelles pourraient être envoyées au mois de mars ou d'avril en vue de faciliter leur versement suffisamment à l'avance. Le représentant des Fidji a été dans le sens de la Malaisie au sujet de la contribution de son pays au titre de l'appui institutionnel fourni au Centre.

E. Résolution 71/1 de la Commission relative à la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission en vue de l'adapter aux évolutions du programme de développement pour l'après-2015 et projet de statuts révisés du Centre

(Point 7 de l'ordre du jour)

24. Le Conseil d'administration a examiné et adopté le projet de statuts révisés du Centre prévoyant la fusion du Comité technique avec le Conseil d'administration à partir de 2016. Il a proposé au Centre de soumettre les statuts révisés à l'approbation de la Commission à sa soixante-douzième session, qui se tiendra en 2016.

F. Date et lieu de la douzième session du Conseil d'administration

(Point 8 de l'ordre du jour)

25. Le Conseil s'est réjoui de la proposition du Pakistan d'accueillir la douzième réunion du Conseil en novembre/décembre 2016, à Islamabad.

G. Questions diverses

(Point 9 de l'ordre du jour)

26. Le Conseil a pris note avec satisfaction de l'appui institutionnel et programmatique apporté au Centre par le Gouvernement indien.

27. Le Conseil a remercié la Division du commerce et de l'investissement de la CESAP de l'orientation et de l'appui précieux qu'elle fournissait au Centre.

H. Adoption du rapport

(Point 10 de l'ordre du jour)

28. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 18 décembre 2015.

III. Organisation de la session**A. Ouverture**

29. La onzième session du Conseil d'administration du Centre s'est tenue à New Delhi le 18 décembre 2015. Le Directeur du Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, alors Administrateur en charge du Centre, a ouvert la séance. M^{me} Shamshad Akhtar, Secrétaire générale adjointe de l'ONU et Secrétaire exécutive de la CESAP, a prononcé l'allocution d'ouverture.

30. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués participant à la onzième session, l'Administrateur chargé du Centre a déclaré que la session annuelle constituait une occasion importante pour les États membres de définir l'orientation et les priorités du programme de travail du Centre, ainsi que de fournir des conseils sur les questions administratives et financières le concernant.

31. Il a fait remarquer que les programmes actuels du Centre portaient sur le renforcement des capacités dans plusieurs domaines, tels que les systèmes nationaux d'innovation; le développement, le transfert, l'adoption et l'utilisation des technologies par les petites et moyennes entreprises; et l'appui à l'innovation et au transfert de technologies naissantes liées aux énergies renouvelables, aux biotechnologies et aux nanotechnologies. Il a ajouté que le programme de travail du Centre visait, par la voie de la coopération Sud-Sud, à donner accès aux compétences d'experts, à faciliter le partage des connaissances, des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience, à établir des points de repère et à promouvoir la coopération et les partenariats dans la région Asie-Pacifique. Les activités du Centre avaient pris une nouvelle importance dans le contexte des objectifs de développement durable, puisque la région Asie-Pacifique comptait des pays dotés de capacités différentes en matière de science, de technologie et d'innovation.

32. Il a noté que les pays de la région Asie-Pacifique devaient mettre la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable pour faire face aux différents problèmes et défis d'ordre social, économique et environnemental auxquels ils se trouvaient respectivement confrontés. Dans un contexte de concurrence mondiale, la croissance économique des pays dépendait de leur capacité et de leur disposition à renforcer leurs écosystèmes d'innovation et à favoriser le transfert de technologie, en portant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises.

33. Il a déclaré être convaincu que les partenariats internationaux et régionaux facilités par le Centre pouvaient permettre de relever efficacement les défis exposés dans le Programme de développement durable. À cette fin, le Centre comptait sur le Conseil pour lui indiquer les moyens de renforcer ses ressources financières et humaines.

34. En conclusion, il a pris acte de l'appui institutionnel fourni au Centre par les États membres au fil des années et les en a remerciés. Il a plus particulièrement adressé ses remerciements au Gouvernement indien pour le soutien constant qu'il avait apporté au Centre, aussi bien en fournissant une aide financière qu'en mettant des installations à sa disposition.

Allocution d'ouverture de M^{me} Shamshad Akhtar, Secrétaire générale adjointe de l'ONU et Secrétaire exécutive de la CESAP

35. La Secrétaire exécutive de la CESAP a souhaité la bienvenue aux participants à la onzième session du Conseil d'administration du Centre. Elle a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement indien d'accueillir le Centre si généreusement et de lui avoir fourni un appui indéfectible, sous la forme de contributions financières annuelles, depuis sa création en 1977.

36. La Secrétaire exécutive a souligné l'importance de l'année 2015, historique non seulement parce qu'elle marquait le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, mais aussi en raison des décisions absolument cruciales et inédites qui avaient été prises par les États membres cette année-là. Il convenait de citer notamment l'adoption de l'Accord d'Addis-Abeba sur le financement du développement, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'accord sur le climat issu de la session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Paris. Le plus grand succès de l'année était sans aucun doute l'adoption par les dirigeants politiques du monde, le 25 septembre 2015, du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce Programme fixait 17 objectifs de développement durable assortis de 169 cibles, définissant ainsi l'orientation des politiques de développement des Gouvernements et des autres acteurs concernés pour les 15 années à venir. Le Programme 2030 intégrait de manière efficace les dimensions économique, sociale et environnementale fondamentales du développement de manière à ce que personne ne soit laissé pour compte. La réalisation du Programme 2030 exigeait toutefois des moyens de mise en œuvre efficaces, notamment s'agissant de financement, de technologie, de renforcement des capacités et d'échanges commerciaux.

37. Elle a noté que l'accès à la technologie serait un moyen de mise en œuvre des objectifs de développement durable particulièrement déterminant pour les pays en développement. Sans accès à des technologies de pointe, ces pays éproueraient des difficultés à atteindre un certain nombre d'objectifs, en particulier ceux qui se rapportent aux changements climatiques et à l'accès de tous à une énergie durable. Le Programme

d'action d'Addis-Abeba et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 prévoyaient donc un mécanisme de facilitation des technologies en complément d'une banque de technologies pour les pays les moins avancés. Elle a fait remarquer que c'était dans ce contexte que des institutions telles que le Centre prenaient toute leur importance. Celui-ci devrait considérablement contribuer à aider les États membres à renforcer leur capacité de tirer parti des nouvelles technologies en consolidant les systèmes nationaux d'innovation et en facilitant le transfert et la diffusion des technologies. Un certain nombre de pays en développement étant devenus producteurs de technologie, la coopération régionale et la coopération Sud-Sud étaient désormais d'importants éléments complémentaires de la traditionnelle coopération technologique et du transfert de technologie Nord-Sud. Il pourrait notamment être très efficace pour les pays de la région d'adopter des approches coopératives pour trouver des solutions régionales, étant donné la similarité de leurs dotations en facteurs de production, de leurs conditions géo-climatiques et de leurs vulnérabilités, liées notamment aux maladies tropicales, à l'insécurité alimentaire et énergétique et aux risques de catastrophes.

38. La Secrétaire exécutive s'est félicitée qu'au cours des quatre décennies précédentes, le Centre ait contribué au renforcement des capacités en matière d'innovation et de transfert de technologie dans les États membres et qu'il ait développé les relations solides nouées avec les institutions nationales impliquées dans la gestion du développement, du transfert et de l'utilisation des technologies dans les pays membres, ainsi qu'avec d'autres acteurs concernés. Dans le cadre des objectifs de développement durable, le Centre devrait être encore renforcé afin qu'il soit en mesure de fournir un soutien par ses activités d'appui des systèmes nationaux d'innovation, de transfert de technologie et de veille technologique. Elle a appelé tous les États membres à prendre des mesures pour renforcer les ressources de base du Centre afin de lui permettre de prendre une part plus importante dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région.

39. La Secrétaire exécutive a conclu en remerciant les représentants des États membres de leur participation à la session. Elle a déclaré ne pas douter que leurs délibérations seraient fructueuses et contribueraient à orienter le programme du Centre de manière à lui permettre d'assumer un rôle de premier plan en matière de développement inclusif et durable axé sur les nouvelles technologies.

B. Participation

40. Les représentants des pays membres suivants ont pris part à la session: Bangladesh, Chine, Fidji, Inde, Iran (République islamique d'), Malaisie, Pakistan, Philippines, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.

C. Élection du Bureau

41. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant à l'unanimité:

Président: M. K.V.S.P. Rao (Inde)

Vice-président: M. Raveendran Nair (Malaisie)

D. Adoption de l'ordre du jour

42. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant:
1. Ouverture de la session.
 2. Élection du Bureau.
 3. Adoption de l'ordre du jour.
 4. Adoption du rapport du Comité technique sur sa onzième session.
 5. Délibération sur les projets futurs, le programme de travail proposé et la mobilisation des ressources.
 6. Présentation et examen des questions administratives et financières.
 7. Délibérations sur les questions soulevées par la résolution 71/1 de la Commission relative à la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission en vue de l'adapter aux évolutions du programme de développement pour l'après-2015 et le projet de statuts révisés du Centre.
 8. Date et lieu de la douzième session du Conseil d'administration.
 9. Questions diverses.
 10. Adoption du rapport.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
APCTT/GC(11)/1 (en anglais seulement)	Provisional agenda	3
TID/APCTT/GC(11)/2 (en anglais seulement)	Annotated provisional agenda	3
TID/APCTT/GC(11)/1 (en anglais seulement)	Report on the activities of the Centre during the period December 2014 to November 2015	6
TID/APCTT/GC(11)/4 (en anglais seulement)	Report on the status of financial resources	6
TID/APCTT/GC/(11)/5 (en anglais seulement)	Report of the Technical Committee on its 11th meeting	4
APCTT/GC (11)/L.3 (en anglais seulement)	Tentative programme	1
S/O (en anglais seulement)	List of participants	3

Annexe II**État financier du Centre pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015**
(en dollars des États-Unis)

	<i>2015</i>	<i>2014</i>
<i>Recettes</i>		
Contributions	509 618	237 228
Gains ou pertes de change/contributions	2 941	442
Intérêts créditeurs	238	6 591
Recettes totales	512 797	244 260
<i>Moins: Dépenses</i>		
	367 684	331 138
Solde net (déduction faite des dépenses)	145 113	(86 877)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier	702 023	788 900
<i>Moins: Remboursement aux donateurs</i>	-	-
Solde au 31 décembre	847 136	702 023

Annexe III

État financier du Centre pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015 par élément de projet
(en dollars des États-Unis)

	<i>Contributions totales – Projet de renforcement des capacités</i>	<i>Gouvernement indien – Projet de renforcement des capacités</i>	<i>Gouvernement indien – Système national d'innovation (projet de coopération technique)</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>				
Contributions	135 526	374 093	-	509 618
Gains de change/contributions	-	2 941	-	2 941
Intérêts créditeurs	184	39	15	238
Recettes totales	135 709	377 072	15	512 797
<i>Moins: Dépenses</i>	82 676	189 903	95 105	367 684
Solde net (déduction faite des dépenses)	53 034	187 169	(95 090)	145 113
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2015	526 563	69 886	105 573	702 023
<i>Moins: Remboursement aux donateurs</i>	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2015	579 597	257 056	10 483	847 136

Annexe IV

Contributions en espèce versées au Centre pour l'année s'achevant le 31 décembre 2015 (en dollars des États-Unis)

<i>Pays/Région</i>	<i>Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2015</i>	<i>Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2014</i>
1. Projets de renforcement des capacités		
Bangladesh	-	-
Chine	30 000	30 000
Inde	363 668	-
Inde – Cellule Ozone du Ministère de l'environnement, des forêts et des changements climatiques	10 425	-
Indonésie	10 000	10 000
Iran (République islamique d')	-	19 728
Macao (Chine)	5 000	5 000
Malaisie	15 000	15 000
Pakistan	7 379	7 500
Philippines	-	-
République de Corée	34 146	30 000
Sri Lanka	5 000	5 000
Thaïlande	15 000	15 000
Viet Nam	14 000	-
Sous-total	509 618	137 228
2. Projets de coopération technique		
Inde (pour le système national d'innovation)	-	100 000
Sous-total	-	100 000
Total	509 618	237 228